

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 20 mars 2026 à 18h30

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	23

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire sortant, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 16/03/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUCORPS Dominique – M. PARGA José - M. PONCET Marc - M. FEDIX Christian - M. POIRON Jean-Pierre - Mme TRICAUD Françoise - Mme FAVRE Isabelle - M. PLATHEY Pierre - M. LAMURE Christophe - Mme PERONNET Béatrice - M. CARBON Olivier - Mme BOULOGNE Emmanuelle - M. CHOMAT Pascal - Mme HINSCHBERGER Edith - Mme MERMET DAGUES - Sophie - M. CELEN Devris - Mme VERPY Evelyne - M. AULAS Sébastien - Mme GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - Mme DUCROUX Morane - Mme DELORME Amandine -

POUVOIRS DEPOSES : M. MICHEL Quentin donne pouvoir à M. CHOMAT Pascal

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PONCET Marc

Objet : Election des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

M. le Maire précise en outre qu'il souhaite créer 3 postes de Conseiller Municipal Délégué. Il donnera délégation, par arrêté à M. José PARGA, Mme Françoise TRICAUD et M. Jean Pierre POIRON.

Après un appel de candidature, une seule liste est proposée :

- Liste A : M. CHOMAT Pascal, Mme GOMES de OLIVEIRA Eléonore, M. LAMURE Christophe, Mme VERPY Evelyne, M. CELEN Devris, Mme MERMET DAGUES Sophie

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Liste A, nommée, M. CHOMAT Pascal : 23 voix

La liste A, nommée, M. CHOMAT Pascal, ayant obtenu l'unanimité, ont été proclamés adjoints au maire : M. CHOMAT Pascal, Mme GOMES de OLIVEIRA Eléonore, M. LAMURE Christophe, Mme VERPY Evelyne, M. CELEN Devris, Mme MERMET DAGUES Sophie.

La liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- M. CHOMAT Pascal : 1^{er} adjoint au Maire
- Mme GOMES de OLIVEIRA Eléonore : 2^{ème} adjointe au Maire
- M. LAMURE Christophe : 3^{ème} adjoint au Maire
- Mme VERPY Evelyne : 4^{ème} adjointe au Maire
- M. CELEN Devris : 5^{ème} adjoint au Maire
- Mme MERMET DAGUES Sophie : 6^{ème} adjointe au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

M. PONCET Marc
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 20/03/2026

